

Accès à la hors-classe des agrégés

DISCIPLINE

ACADÉMIE

NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire, en capitales

Sexe

H ou F

Date de naissance

Prénoms Nom de naissance

Adresse personnelle

Code postal Commune

N° de téléphone personnel Courriel

N° de téléphone mobile En fournissant ce numéro, les syndiqués acceptent de recevoir par SMS leur résultat.

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

Affectation ministérielle :

Établissement d'exercice (si différent de l'affectation) :

Classes enseignées :

ÉLÉMENTS PERMETTANT LE CALCUL DE VOTRE BARÈME

- Échelon au 31/12/12
Date de promotion (ou reclassement dans le corps, et dans ce cas reliquat d'ancienneté)
– Mode de promotion
Grand choix Choix Ancienneté
– Si 11^e échelon acquis à l'ancienneté
mode d'accès au 10^e échelon
Grand choix Choix Ancienneté
- Notation sur 100 au 31/08/12
(ou note au 1/09/12 si entrée dans le corps)
Notation administrative (sur 40) :
Notation pédagogique (sur 60) :
Date de la dernière inspection :
- Nombre d'années d'exercice
 ZEP Zone sensible Plan violence APV RAR
Préciser : date de nomination dans l'établissement :
date de classement de l'établissement :
- Diplômes et titres français ou étranger (bac + 5 et au-delà)
.....
- Mode d'accès au corps Concours Liste d'aptitude Détachement
- Nombre d'inspections au cours de la carrière :
Dates :
- Avis hiérarchiques de l'an dernier :
– chef d'établissement :
– inspection :

JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À LA FICHE SYNDICALE

Observations complémentaires :

À REMPLIR PAR LES ÉLUS EN CAPA

Transmis par le recteur Non transmis

Avis du recteur :

Exceptionnel Remarquable Très honorable Honorable

N° SNES
(voir carte syndicale)

Cotisation remise le / /
Académie :

Nom(s) figurant sur la carte

IMPORTANT : autorisation CNIL

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/1/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquant par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

Date : Signature :